



Session plénière du 17 au 20 janvier 2011

Focus

Janvier est traditionnellement le mois des bonnes résolutions. Des résolutions, c'est également ce qu'ont voté les députés européens au cours de la session plénière. Ont-elles été bonnes ? Au citoyen d'en juger. Voici ce qui a été débattu: sanctions contre la Biélorussie, émeutes en Tunisie, reconstruction d'Haïti, droits des homosexuels en Lituanie ou encore lutte contre la maladie d'Alzheimer.

Ce dossier présente les grands sujets inscrits à l'ordre du jour (première section) et les comptes-rendus détaillés des débats et votes principaux.
Pour accéder aux différentes sections, cliquez sur les liens ci-dessous.

Les grands sujets à l'ordre du jour

La Hongrie prend le relais de la Belgique. Les députés européens débattront avec les Premiers ministres des présidences actuelle et précédente du Conseil de l'UE. Victor Orbán présentera les priorités de la présidence hongroise mercredi, après un bilan de la présidence belge dressé par Yves Leterme, mardi.

Droit des patients de se faire soigner dans un autre Etat européen. Juste avant Noël, un accord a été conclu entre les députés et le Conseil sur les droits des patients à des soins de santé transfrontaliers. Mercredi, les députés se prononceront sur le projet de législation.

Biélorussie : débat sur d'éventuelles sanctions. L'assemblée débattrra de la Biélorussie après les élections frauduleuses de décembre qui ont été suivies de l'emprisonnement des leaders de l'opposition et d'une répression policière musclée. Les députés voteront sur le type de sanctions que l'UE devrait imposer au Président biélorusse, Alexandre Loukachenko, et à d'autres responsables gouvernementaux, notamment des interdictions de visa et un gel des avoirs.

Un nouveau cadre juridique pour les relations UE-Serbie. Au terme d'un débat qui aura lieu mardi, les députés devraient approuver l'accord de stabilisation et d'association UE-Serbie. Il doit recevoir l'assentiment du Parlement européen et être ratifié par les États membres avant d'entrer en vigueur.

Lituanie: préoccupations au sujet d'un projet de loi sur les droits des homosexuels. Les députés questionneront la Commission sur les mesures qu'elle entend prendre à propos d'un projet de loi lituanien qui, selon eux, « limiterait gravement la liberté de parole et d'expression, notamment le soutien public et les campagnes en faveur de l'égalité ou des droits des personnes LGBT (lesbiennes, gays, bi et transsexuels) ou contre la discrimination basée sur le sexe ou l'orientation sexuelle ».

Haïti, un an après le tremblement de terre. Mardi soir, les députés feront le point sur les efforts de l'UE en 2010 en faveur de la reconstruction d'Haïti, pays touché par de graves problèmes, outre les conséquences terribles du tremblement de terre qui l'a frappé le 12 janvier 2010 : l'ouragan Tomas, l'épidémie de choléra, des tensions autour des élections présidentielles ainsi que des institutions étatiques fragiles.

Troubles en Tunisie. L'assemblée débattrra de la situation en Tunisie, secouée par des émeutes. Les affrontements avec la police ont entraîné la mort de plusieurs manifestants.

Liberté de religion: un droit humain essentiel et fondamental. À la suite des actes de violence survenus en Egypte, en Irak et au Nigeria contre des chrétiens, un débat se tiendra mercredi sur la liberté de religion. Il sera suivi par l'adoption d'une résolution, jeudi.

Alzheimer, une maladie à ne pas oublier. La maladie d'Alzheimer et les autres démences sont en augmentation en Europe, les femmes étant deux fois plus susceptibles d'être affectées que les hommes. Mercredi, les députés inviteront l'UE à améliorer la prévention, le diagnostic, le traitement et les soins.

Déforestation illégale: accord sur la traçabilité du bois provenant du Congo et du Cameroun. Pour lutter contre le commerce du bois récolté de manière illicite, les députés devraient donner le feu vert à la Commission européenne pour des accords de partenariat avec la république du Congo et le Cameroun. Cette exploitation illégale serait la première cause de déforestation de la planète.

Harmoniser les conditions de commercialisation pour les produits de construction. Pour assurer la santé et la sécurité des travailleurs et des autres utilisateurs de produits de construction, les députés recommandent d'inclure l'étiquetage des substances dangereuses dans la nouvelle réglementation relative à la commercialisation des produits de construction. Le Parlement votera, mardi, sur l'accord conclu avec le Conseil.

Renforcer l'agriculture pour garantir l'approvisionnement alimentaire à des prix abordables. Face à l'augmentation des besoins alimentaires à travers le monde et compte tenu du fait que 16 % des citoyens européens vivent sous le seuil de pauvreté, l'accès à la nourriture devient une priorité. Les députés en débattront lundi et voteront une résolution mardi.

Des logements plus sûrs et plus écologiques

Notre logement est l'endroit où nous passons la plus grande partie de notre temps, que ce soit pour manger, dormir ou se détendre. Il est donc crucial que le plafond ne risque pas de s'effondrer ou que les murs ne contiennent aucune substance dangereuse. En révisant les règles qui gouvernent le marché des matériaux de construction, les députés européens veulent permettre à tout un chacun de dormir tranquille.

Le drame de l'amiante est encore dans tous les esprits. Cette substance a été très largement utilisée pendant de nombreuses décennies dans le secteur de la construction. Il s'est avéré qu'elle est dangereuse et peut provoquer le mésothéliome, un cancer qui affecte l'enveloppe protectrice de certains organes. Pour éviter de tels drames à l'avenir, le projet de réglementation prévoit que les substances dangereuses utilisées dans les matériaux de construction soient indiquées sur les étiquettes, explique la Britannique Catherine Stihler (Socialistes et démocrates), qui a suivi le dossier pour le Parlement européen.

Les risques ne concernent d'ailleurs pas que les consommateurs. En Allemagne, un travailleur du BTP sur 5 000 est victime d'un accident du travail mortel durant sa carrière. Les députés demandent que les matériaux de construction soient ignifuges, ne libèrent aucun gaz toxique et ne présentent aucun risque de glissade, de chute ou d'électrocution.

Recyclage et aide à l'industrie

Les députés souhaitent également que la construction des bâtiments prenne en compte le recyclage des matériaux après leur démolition.

Enfin, les petites et moyennes entreprises (PME) souffrent des coûts imposés par la certification de leurs matériaux. Actuellement, peu de constructeurs acceptent les matériaux qui ne sont pas labellisés « CE », cette marque garantissant leur qualité et les protégeant en cas de problème (rupture, détérioration etc.). Néanmoins, 92 % des entreprises produisant des matériaux de construction (soit 65 000 entreprises en Europe) comptent moins de 250 employés. « *Il y a des procédures simplifiées pour les PME qui leur permettent d'avoir un accès au marché plus facile et moins cher que les grandes compagnies* », explique Catherine Stihler.

Le Parlement et les Etats membres (représentés au sein du Conseil de l'UE) sont arrivés à un accord en décembre dernier. C'est cet accord qui doit maintenant être adopté formellement par les deux institutions. Le débat au Parlement aura lieu le 17 janvier et le vote le lendemain.

Réduire la spéculation sur les marchés alimentaires et aider les jeunes agriculteurs

Alors que le nombre de personnes à nourrir augmente constamment, les prix alimentaires n'ont jamais été aussi instables. On estime que la moitié des augmentations de prix sont dues à la spéculation sur les marchés des matières premières. Les députés souhaitent que l'agriculture soit reconnue comme un secteur stratégique en Europe et le problème du vieillissement des agriculteurs soit traité au niveau européen.

Les marchés alimentaires sont très instables. Récemment, le prix du blé a augmenté de 70 % en deux mois et la spéculation est pointée du doigt. « *Il faut s'attaquer à la spéculation financière [sur les marchés alimentaires]* », demande la Roumaine Daciana Octavia Sârbu (Socialistes et démocrates), auteur d'un rapport du Parlement en faveur d'une réglementation plus stricte pour éviter les fluctuations trop importantes des prix.

Les députés, qui débattront lundi 17 janvier avant de voter le lendemain, demandent à la Commission européenne des mesures durables et solides. Le rapport fait - partiellement - suite à la position du Parlement sur la réforme de la Politique agricole commune (CAP, cf. liens ci-dessous), qui a été adoptée l'été dernier. Les défis agricoles sont immenses, comme le souligne la Suédoise Marit Paulsen (Alliance des démocrates et des libéraux) : « *L'enjeu est d'augmenter la production agricole de 40 % pour nourrir neuf milliards d'humains, et cela en utilisant moins de terres, moins d'eau et moins de produits chimiques* ».

Préparer l'agriculture de demain

La question de l'âge des agriculteurs se pose de façon de plus en plus pressante. Aujourd'hui, 7 % des agriculteurs ont moins de 35 ans et 4,5 millions d'entre eux devraient partir à la retraite dans les dix prochaines années.

Va-t-on manquer de main d'œuvre et d'entrepreneurs dans un secteur aussi sensible et stratégique ? Les députés européens, inquiets, sont « *favorables au renforcement des mesures en faveur des jeunes, telles que primes à l'installation, prêts à taux bonifiés et autres mesures d'encouragement* ».

Des stocks pour réguler les marchés

Le rapport propose la mise en place de stocks alimentaires mondiaux, « *à utiliser en cas d'urgence et qui aideraient à réguler les prix* », selon Daciana Octavia Sârbu. Il s'agit de diminuer la tension présente sur les marchés et chasser les tentatives de recours au protectionnisme.

Cameroun et Congo : favoriser le commerce du bois et protéger l'environnement

L'Union européenne devrait signer des accords avec le Congo et le Cameroun sur la protection des forêts tropicales. Ces accords, les premiers sans doute d'une longue série, devraient permettre de mieux lutter contre la corruption et les ventes de bois coupé illégalement sans que les droits des populations indigènes ne soient bafoués. Le feu vert du Parlement est nécessaire et devrait être donné mardi 18 janvier.

L'exploitation des forêts tropicales à grande échelle et sans contrôle peut être désastreuse pour l'environnement. Le milieu naturel de nombreux animaux est bouleversé et la biodiversité s'en ressent ; les arbres sont de fabuleux réservoirs à dioxyde de carbone et leur abattage contribue au réchauffement climatique.

En signant des accords de partenariats avec des pays africains, l'Union européenne espère aider à l'exploitation raisonnée et contrôlée de leurs ressources forestières. Le Cameroun et le Congo sont les premiers sur la liste mais il se pourrait qu'ils soient rejoints par de nombreux autres pays.

Dans le rapport rédigé par le Français Yannick Jadot (Verts), le Parlement exprime son soutien mais formule certaines recommandations :

- Le **droit des populations indigènes à participer aux décisions** qui les concernent et à leur mise en œuvre doit être respecté.
- Les noms des entreprises à qui sont accordées des concessions ainsi que ceux des importateurs européens doivent être rendus publics au nom du **principe de transparence**.
- Le système judiciaire local est essentiel à la **lutte contre la corruption** et le rapport propose de nommer, pour chaque accord de coopération, un médiateur auquel la société civile pourrait faire appel.

Débat lundi soir et vote mardi midi.

En chiffres

- Le bois et les produits dérivés du bois exportés par le Congo sont estimés à 250 millions d'euros par an, dont la moitié est destinée à l'UE.
- 20 % des exportations congolaises de bois sont d'origine illégale.
- Le Cameroun est le plus grand exportateur de bois durs en Europe.
- 40 % de son territoire est recouvert de forêts.

Anniversaire de la libération d'Auschwitz et situation en Tunisie

Le 66ème anniversaire de la libération d'Auschwitz, le 20ème anniversaire du "dimanche sanglant" de Lituanie, la Convention des Nations unies sur les personnes handicapées et la disparition de l'avocat chinois Gao Zhisheng, telles ont été les sujets abordés par le Président Jerzy Buzek lors de l'ouverture de la session du Parlement. Il a également évoqué la situation actuelle en Biélorussie et évoqué la situation en Tunisie.

A l'occasion du 66ème anniversaire de la libération du camp de concentration et d'extermination nazi d'Auschwitz-Birkenau, le 27 janvier, M. Buzek a appelé à honorer la mémoire de plus d'un million de personnes assassinées. Il a également rendu hommage aux 14 victimes du "dimanche sanglant" de Lituanie, lors de la tentative de l'armée soviétique de renverser le gouvernement démocratiquement élu, il y a 20 ans.

Le Président du Parlement s'est ensuite félicité de l'adhésion de l'UE à la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées. Il s'est également inquiété du sort du militant de l'opposition chinois Gao Zhisheng, disparu après avoir été torturé, et a appelé le gouvernement chinois à révéler la localisation et l'état de santé de M. Gao.

Le Président a remercié la présidence sortante belge de l'UE et a souhaité la bienvenue à la nouvelle présidence hongroise. Il a ensuite évoqué les récentes élections en Biélorussie, qui seront débattues par les députés mercredi. En outre, il a exprimé la solidarité du Parlement envers les victimes de plusieurs catastrophes naturelles récentes dans le monde.

Tunisie : Jerzy Buzek demande une enquête indépendante et offre une aide pour des élections libres sous surveillance internationale

En ouvrant un débat sur la crise en Tunisie, M. Buzek a salué le "*courage du peuple tunisien et la révolution de jasmin en cours dans le pays*". "*Le Parlement européen est prêt à aider les nouvelles autorités intérimaires à organiser des élections libres, pluralistes et sous contrôle international*", a-t-il ajouté.

Il a qualifié les événements actuels de "*moment historique*" et énuméré quatre exigences clés pour les nouvelles autorités tunisiennes :

- la libération immédiate de toutes les personnes arrêtées arbitrairement
- le lancement d'enquêtes indépendantes sur la corruption et l'utilisation de la violence
- la tenue d'élections libres, pluralistes et sous surveillance internationale, un processus auquel le Parlement est prêt à offrir son aide
- dans la perspective des élections, la mise en place d'un gouvernement d'union nationale regroupant toutes les forces démocratiques.

La demande du groupe des Verts d'ajouter à l'ordre du jour de cette semaine l'adoption d'une résolution sur la situation en Tunisie a été rejetée par l'Assemblée, tout comme la proposition du groupe GUE/NGL de supprimer le débat et la résolution de jeudi sur le cas de Cesare Battisti au Brésil.

Alzheimer : une priorité européenne en matière de santé ?

Un nouveau cas d'affection neurodégénérative est diagnostiqué toutes les 24 secondes en Europe, soit 1,4 millions de personnes par an. Dans le monde, ce sont 35 millions de personnes qui sont touchées, un chiffre amené à doubler au cours des 20 prochaines années. Les députés souhaitent que l'Europe en fasse l'une de ses priorités en matière de santé.

Avec le vieillissement de la population, les maladies neurodégénératives explosent, tout comme les budgets de santé. Une personne de plus de 65 ans sur 20 est touchée, et une sur cinq parmi les plus de 80 ans. La maladie d'Alzheimer coûterait 100 milliards d'euros par an en Europe, que ce soit pour les soins médicaux ou l'aide sociale qu'elle induit.

Face à ce double défi, les députés européens souhaitent que l'Europe agisse de façon plus coordonnée et participe à une prise de conscience. *«L'accroissement de la population âgée et la pression grandissante exercées sur les finances publiques et la productivité (...) poseront un problème structurel aux États membres»*, est-il expliqué dans un rapport rédigé par la Portugaise Marisa Matias (Gauche unitaire européenne). *« Les démences devraient donc être, dans les décennies à venir, l'un des principaux défis pour la pérennité des systèmes de santé et des systèmes de sécurité sociale nationaux »*.

Les députés européens devraient en débattre mardi 18 janvier puis voter le rapport le lendemain. Entre autre, ils proposent :

- d'améliorer la coopération entre les Etats membres en matière de recherche, de soins et de prévention
- de lancer une Année européenne de la santé mentale
- de participer à la prise de conscience de ces maladies pour que les symptômes soient détectés plus tôt
- de développer l'équipement et les compétences du corps médical
- et enfin d'améliorer la qualité de vie et le bien-être des patients et de leurs familles.

21 septembre

- Journée mondiale contre la maladie d'Alzheimer

La Serbie se rapproche de l'UE

Nom : Serbie. Population : 7 millions d'habitants. Superficie : 88 000 km², soit à peu près autant que le Portugal. Capitale : Belgrade. Statut : Etat indépendant sur le point de signer un accord de stabilisation et d'association avec l'Union européenne. Un premier pas vers une adhésion à l'UE ?

Le pays est frontalier avec trois pays de l'Union européenne (UE) : la Roumanie, la Bulgarie et la Hongrie. En 2009, les échanges économiques entre l'Union et ce pays des Balkans s'élevaient à six milliards d'euros. Fer, acier, pneus, machines électriques, maïs et framboises sont les principaux apports serbes à l'économie européenne.

Pour renforcer ces liens économiques et garder en vue une perspective d'adhésion, l'UE et la Serbie sont sur le point de signer un accord de stabilisation et d'association. « *Quand la Serbie décidera d'accélérer le processus [d'intégration], cela sera bénéfique pour l'ensemble des Balkans* », estime le Slovène Jelko Kacin (Alliance des démocrates et des libéraux), qui a préparé la position du Parlement européen. Il est vrai que le pays sort d'une terrible guerre dans les années 1990 et que deux anciens dirigeants encore en fuite sont recherchés par le tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie. Une condition sine qua non pour toute perspective d'adhésion.

Les députés européens débattront de l'accord d'association mardi 18 janvier et voteront une résolution le lendemain.

La présidence belge, un « succès » selon les députés

Les députés européens ont fait le bilan de la présidence belge du Conseil de l'Union européenne, qui s'est achevée le 31 décembre dernier. Ils se sont réjouis que le pays n'ait pas essayé de mettre en avant ses priorités nationales mais se soit attaché à faire avancer l'Europe dans son ensemble. Certains ont même estimé que cela a été facilité par le fait que le gouvernement belge soit en affaires courantes.

Alors que la crise institutionnelle que traverse la Belgique - le pays n'a toujours pas de gouvernement issu des dernières élections il y a six mois - ne trouve pas d'issue, qui aurait parié que la présidence du Conseil de l'UE (rassemblant les Etats membres) serait un franc succès ?

C'est en tous cas l'avis de la majorité des députés européens. Le Premier ministre démissionnaire, Yves Leterme, dont le mandat est limité car son gouvernement n'expédie que les affaires courantes, a assuré sans coup férir la présidence du Conseil de l'UE. La Belgique a rendu possible un accord sur les mesures de supervision financière et permis un accord sur le budget de l'UE pour 2011. Néanmoins, Yves Leterme a précisé que l'Europe devait aller plus loin. « *L'union monétaire n'est possible qu'avec une union économique et plus de convergence, une supervision et une discipline budgétaire plus strictes* », a-t-il expliqué.

Reprenant les mots de Jacques Delors sur ce site, il a affirmé que « *L'Europe a besoin d'une âme* » et ne pourra aller de l'avant « *que si l'on croit en nous-mêmes* ».

Le débat sur le programme de la présidence hongroise, qui a succédé à la Belgique, se tiendra mercredi matin.

Haïti : les députés préoccupés par la fragilité de l'État et la crise politique

Un an après le tremblement de terre, la situation en Haïti demeure chaotique, le pays est toujours en situation d'urgence et la reconstruction peine à démarrer, estiment les députés dans une résolution qui rend par la même occasion hommage aux efforts déployés par les Organisations non gouvernementales (ONG) sur le terrain. L'accent est mis sur la faiblesse des capacités de l'État haïtien et sur le risque de détérioration de la crise politique actuelle.

Saluant les efforts déployés et le travail réalisé par les organisations humanitaires en Haïti, les députés insistent sur la nécessité de communiquer sur les effets non visibles des interventions humanitaires : grâce à ces ONG, la situation a pu être maîtrisée.

La récente épidémie de choléra a mis en évidence l'incapacité de l'État haïtien à faire face à une maladie facile à prévenir et à guérir, et les limites de l'aide internationale dans un pays qui bénéficie d'un déploiement humanitaire massif (12 000 ONG). Les acteurs humanitaires *"ne devraient pas et ne peuvent pas continuer à pallier les faiblesses de l'État haïtien, voire le remplacer"*. Par conséquent, l'État haïtien est appelé à respecter ses engagements, à savoir renforcer son autorité et les capacités des institutions locales et nationales.

La reconstruction a besoin de stabilité et de volonté politique

Suite à la contestation des résultats des élections présidentielles et législatives en novembre 2010, les députés sont profondément préoccupés par la crise politique actuelle.

L'UE devrait faire tout ce qui est en son pouvoir pour soutenir un processus électoral transparent et légitime ainsi que le bon déroulement du second tour reporté en février, afin d'éviter qu'Haïti ne tombe dans une crise plus profonde. *"Seul un Président élu et légitime et des parlementaires légitimes pourront prendre les décisions nécessaires. La reconstruction réclame stabilité et volonté politique"*, soulignent les députés.

Le Parlement exhorte les députés lituaniens à rejeter un projet de loi homophobe

Mercredi 19 janvier, les députés européens ont invité le Parlement lituanien à rejeter le projet de loi qui sanctionnerait la "promotion publique des relations homosexuelles". Les députés ont en outre souligné que les mineurs devraient être en mesure d'accéder librement aux informations sur l'homosexualité et ont demandé à la Commission européenne de présenter un plan de lutte contre l'homophobie.

La résolution adoptée mercredi, proposée par les socialistes, les libéraux, les Verts et la gauche, répond à *"une série d'événements préoccupants"*. Il s'agit en fait d'un projet de loi homophobe qui est en débat au parlement lituanien. Il vise à protéger les mineurs contre les "effets néfastes de l'information publique". Par ailleurs, les députés européens dénoncent la tentative des autorités locales d'interdire l'organisation de marches pour l'égalité et l'utilisation d'un langage incendiaire, menaçant ou haineux.

Ce projet de loi punirait la "promotion publique des relations homosexuelles" d'une amende comprise entre 580 et 2 900 euros. Quasiment toute description publique de l'homosexualité ou information à ce sujet serait pénalisée, souligne un rapport de l'Agence des droits fondamentaux présenté aux députés le 30 novembre 2010.

La loi est contraire à la constitution de la Lituanie, estiment les députés, avis également partagé par le ministre lituanien de la justice. La présidente de la république, Dalia Grybauskaitė (ancienne commissaire européenne) a fermement dénoncé le projet de loi.

Les amendements proposés *"n'ont pas encore été votés par la plénière du Parlement lituanien et sont toujours à l'examen auprès des autorités nationales lituaniennes"*, soulignent les députés. Ils se félicitent du fait que les autorités lituaniennes envisagent de réexaminer les amendements jugés contraires au droit européen et demandent à la présidente d'y opposer son veto si ils sont approuvés.

Un plan européen pour combattre l'homophobie

Les parlementaires invitent aussi la Commission à proposer des mesures concrètes de lutte contre l'homophobie et la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle.

"Les institutions européennes et les États membres ont le devoir de garantir le respect, la défense et la promotion des droits de l'homme dans l'Union européenne, sans aucune distinction fondée sur l'orientation sexuelle", soulignent les députés.

Encourager la tolérance

En juin 2009, le parlement lituanien (Seimas) a déjà voté des amendements à la loi relative à la protection des mineurs contre les effets néfastes de l'information publique, interdisant aux mineurs d'avoir accès à des informations sur l'homosexualité.

"Aucune recherche crédible n'indique que l'éducation des enfants et des jeunes sur la sexualité est susceptible d'avoir des effets sur leur orientation sexuelle (...) L'éducation sur la diversité sexuelle encourage la tolérance et l'acceptation des différences", soulignent les députés.

Nouvelle avancée dans les relations UE-Serbie

Le Parlement européen a approuvé, mercredi 19 janvier, l'accord de stabilisation et d'association UE-Serbie. Il devra être maintenant ratifié par tous les États membres avant d'entrer en vigueur. Les députés soulignent que Belgrade doit coopérer pleinement avec le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY).

"En ratifiant l'accord de stabilisation et d'association, le Parlement européen encourage vivement la Serbie à faire un nouveau pas en avant sur la voie historique de l'adhésion. Nous nous félicitons des progrès accomplis par le pays durant l'année écoulée. Dans un même temps, nous attirons l'attention sur tous les défis à relever prochainement. Belgrade doit pleinement coopérer avec le TPIY" a indiqué le Slovène Jelko Kacin (Alliance des démocrates et des libéraux), rapporteur permanent pour la Serbie.

L'accord de stabilisation et d'association (ASA) qui favorise le développement des relations commerciales entre l'Union européenne et la Serbie et ouvre la perspective d'adhésion à l'UE, a été signé en 2008. Toutefois, le processus de ratification par les États membres n'a débuté qu'en 2010. À ce jour, onze États membres l'ont achevé.

Dialogue avec le Kosovo: engagement et volonté de compromis

Les députés demandent que des pourparlers avec le Kosovo s'ouvrent *"sans délai"*. Ils se félicitent de la volonté serbe de renouer le dialogue. Par ailleurs, ils demandent que les structures parallèles du nord du Kosovo soient démantelées car elles entravent le processus de décentralisation et empêchent la pleine intégration de la communauté serbe dans les institutions kosovares.

Éviter les abus dans la libéralisation du régime des visas

Depuis décembre 2009, les ressortissants serbes peuvent voyager sans visa dans les pays de la zone Schengen. Les autorités serbes doivent adopter les mesures nécessaires pour limiter les abus, notamment pour faire en sorte que les ressortissants serbes soient correctement informés de leurs droits et obligations. Le nombre de demandeurs d'asile serbes est en effet important dans plusieurs États membres.

La question des déplacés internes et des réfugiés

La Serbie possède le nombre le plus élevé de réfugiés en Europe. Leur situation est souvent critique. *"Jusqu'à 150 000 rapatriés sont attendus suite aux accords de réadmission avec les pays de l'Union, et [...] la réussite de leur réinsertion nécessitera des préparatifs minutieux, plus particulièrement au niveau des autorités locales"*, ajoutent-ils.

Soins à l'étranger : des règles plus claires

Les députés ont précisé les droits des patients qui souhaitent se faire soigner dans un pays de l'UE différent de leur pays de résidence. La directive adoptée clarifie les règles de remboursement, notamment lorsqu'une autorisation préalable s'avère nécessaire.

"Les patients ne seront plus livrés à eux-mêmes dans leurs démarches transfrontalières pour recevoir des soins à l'étranger et en être remboursés. Cette directive permettra enfin de clarifier les droits des patients car jusqu'alors le flou le plus total régnait", s'est réjouie la Française Françoise Grossetête (Parti populaire européen) à l'issue du vote du Parlement, mercredi 19 janvier.

Les nouvelles règles précisent que les citoyens européens pourront être remboursés pour des soins reçus dans un autre État membre, dans la mesure où le type de traitement et les coûts auraient normalement été couverts dans leur propre pays.

Les autorités pourront exiger que les patients demandent une autorisation préalable pour les traitements nécessitant un séjour de nuit à l'hôpital ou des soins de santé spécialisés. Sur l'insistance des députés, tout refus devra être clairement justifié. Une liste exhaustive précise les conditions de refus d'une autorisation préalable, incluant notamment les risques pour le patient ou pour le grand public.

Chaque pays doit désigner un "point de contact" en vue de fournir des informations aux patients qui envisagent de se faire soigner à l'étranger. Les points de contact fourniront également une assistance en cas de problème.

Le recours aux soins à l'étranger pourrait notamment bénéficier aux patients figurant sur de longues listes d'attente, ou à ceux qui sont incapables de trouver des soins spécialisés. Les députés ont renforcé les mesures de coopération pour les maladies rares dont les experts sont souvent peu nombreux et éparpillés à travers l'Europe.

En règle générale, la plupart des patients préfèrent se faire soigner près de chez eux. Actuellement, seulement un pour cent des budgets de santé des États membres sont consacrés à des soins de santé transfrontaliers.

Ces règles concernent seulement les personnes qui choisissent de se faire soigner à l'étranger. Le régime de carte européenne d'assurance maladie continuera à s'appliquer pour les citoyens qui ont besoin d'un traitement d'urgence lors d'une visite dans un autre pays de l'UE.

Prochaines étapes

Le texte approuvé par les députés est le résultat d'un accord conclu avec le Conseil (représentant les États membres), qui doit également donner son accord formel. Une fois le texte promulgué, les États ont 30 mois pour y conformer leur législation nationale.

Coup d'envoi de la Présidence hongroise du Conseil de l'UE

Mercredi 19 janvier, le Premier ministre hongrois, Viktor Orbán, a présenté aux députés européens les priorités de son pays pour les six mois à venir. L'économie est en première ligne mais le débat surtout été marqué par l'inquiétude de certains députés concernant une loi hongroise qui restreindrait la liberté des médias.

Le Premier ministre hongrois a rappelé la répression féroce de la révolte de 1956 dans son pays et s'est réjoui de ce qu'il préside maintenant, 55 ans après les faits, le Conseil de l'Union européenne.

Viktor Orbán a expliqué que la lutte contre les déficits publics serait à la tête de ses priorités. Pour ne pas hypothéquer l'avenir de la génération à venir, il a prôné la relance de l'emploi et une gestion prudente de l'économie. Il a enfin souligné la nécessité de réviser le traité de Lisbonne pour mettre en place un mécanisme permanent de réponse aux crises.

Il a regretté que l'UE ait peur d'un nouvel élargissement. « *Il est injuste que la Croatie soit toujours en-dehors de l'UE* », a-t-il martelé, faisant état de son souhait que le traité d'adhésion soit signé avant l'été. Il a également réitéré son soutien à une intégration rapide de la Bulgarie et de la Roumanie dans l'espace Schengen.

La liberté des médias au centre de l'attention

Viktor Orbán, sous le feu des critiques, a soutenu que son gouvernement était prêt à modifier la loi controversée sur la liberté des médias si la Commission européenne estime qu'elle est contraire au droit européen. Il a regretté les incompréhensions qui, selon lui, ont fait dérailler le débat, ainsi que l'« *offense* » faite aux Hongrois lorsque l'on soutient que leur pays prend le chemin d'une dictature.

Au nom du **Parti populaire européen, le Français Joseph Daul** avait cependant fait part de son soutien au gouvernement hongrois dans cette affaire. « *J'ai confiance dans le fait que vous respectez la lettre et l'esprit du droit européen* », a-t-il expliqué.

L'Allemand **Martin Schulz (Socialistes et démocrates)** n'a pas du tout partagé cette opinion. Pour lui, la loi sur les médias est contraire aux règles européennes. « *Dans une démocratie, ce sont les médias qui surveillent le pouvoir. Vous faites l'inverse* », a-t-il lancé à Viktor Orbán.

Le chef de file des **libéraux**, le Belge **Guy Verhofstadt**, s'est exprimé dans des termes semblables : « *Le but de la gouvernance des médias n'est pas de garantir une information adéquate mais de faire respecter le pluralisme* ».

La position des **Verts** n'a pas différé beaucoup si ce n'est pas un ton plus virulent. Les Verts ont brandi des pancartes « *censuré* » dans l'hémicycle pour protester. « *La loi sur les médias ne comprend pas la nature et la structure de la démocratie* », s'est insurgé le Français **Daniel Cohn-Bendit**, soulignant que « *la base de la démocratie est la liberté d'expression* ».

L'Allemand **Lothar Bisky (Gauche unitaire européenne)** a lui aussi rappelé que ce n'était pas au gouvernement de contrôler les médias, et que cela devait rester ainsi.

Autres sujets abordés

Pour Joseph Daul, la priorité numéro un doit être l'euro. Il s'est réjoui de ce que les deux pays qui assumeront la présidence du Conseil de l'UE en 2011, la Hongrie puis la Pologne, n'aient pas encore adopté la monnaie commune mais souhaitent le faire dès que possible. Ils auront en effet tout intérêt à ce que l'euro reste stable.

Au nom du groupe des **Conservateurs et réformateurs européens, le Hongrois Lajos Bokros** a dénoncé des mesures « *anti-solidarité* » prises au niveau national et qui « *détournent l'attention de la présidence hongroise, ce qui est une grande honte* ».

Lothar Bisky s'est réjoui du fait que la présidence du Conseil soit exercée par un pays d'Europe de l'Est. Il a regretté que l'UE soit habituellement gérée « *par l'Europe de l'Ouest* ».

Focus

Enfin, le Britannique **Nigel Farage (Europe de la liberté et de la démocratie)** a comparé l'UE à l'Union soviétique que Viktor Orbán combattait il y a 20 ans. « *Vous allez rencontrer de nombreux communistes dans les six mois à venir, y compris M. Barroso* », a-t-il mis en garde.

Les attaques contre les chrétiens au Moyen-Orient fermement condamnées par les députés

Les récentes attaques contre les chrétiens en Egypte et en Irak ont démontré les risques auxquels ces communautés font face au Moyen-Orient. Les députés ont clairement condamné les persécutions et les discriminations basées sur l'orientation religieuse lors d'un débat, mercredi 19 janvier. Ils ont voté une résolution dans le même sens le lendemain.

Ouvrant le débat, la **Haute représentante de l'Union européenne (UE) pour les affaires étrangères, Catherine Ashton**, a assuré que l'Union ne « *fermerait pas les yeux* ». Elle a condamné les exactions commises en Irak et en Egypte ainsi que l'assassinat de Salmaan Taseer, gouverneur de la région du Punjab au Pakistan.

« Il ne faut pas tomber dans le piège que les extrémistes et les terroristes nous tendent », a-t-elle mis en garde. « La communauté internationale doit présenter un front uni basé sur la valeur universelle qu'est la liberté de religion et de croyance ».

Au nom du **Parti populaire européen, l'Allemand Elmar Brok** a demandé à l'UE de rester ferme sur ses positions. Faisant référence à l'endroit où est né le christianisme, il a mis en garde contre la disparition de « *2 000 ans de tradition* ». Il s'est également inquiété de ce que Bethléem, la ville de naissance de Jésus, pourrait se trouver dépourvue de chrétiens si la tendance actuelle se poursuit. Enfin, il a soulevé les difficultés auxquelles font face les chrétiens en Chine.

L'Autrichien **Hannes Swoboda (Socialistes et démocrates)** a condamné fermement les attaques contre les chrétiens au Moyen-Orient. Il a également tiré la sonnette d'alarme à l'égard de l'islamophobie grandissante en Europe.

Représentant le groupe des **démocrates et libéraux, la Néerlandaise Marietje Schaake** a dépeint un tableau très noir de la situation et critiqué une violence qu'elle a qualifié de « *terroriste* » et de « *criminelle* ».

La Française **Nicole Kiil-Nielsen (Verts)** a souligné le droit fondamental de l'être humain à pratiquer la religion qu'il souhaite - ou de ne pas en avoir. Elle a appelé l'Europe à ne pas se laisser dicter son agenda par les extrémistes ni d'avoir une mauvaise image des musulmans. Elle a précisé enfin que les chrétiens du Moyen-Orient ne représentent pas plus les gouvernements européens que les musulmans en Europe ne représentent le Moyen-Orient.

Le Polonais **Konrad Szymański (Conservateurs et réformateurs européen)** a remercié *Catherine Ashton pour la fermeté de sa position. Il a souligné que la voix de l'Europe devait être forte et entendue sur la scène internationale et que la façon dont les chrétiens sont traités devait jouer un rôle dans les accords internationaux passés par l'Union européenne.*

Le Chypriote **Kyriacos Triantaphyllides (Gauche unitaire européenne)** a attiré l'attention du Parlement sur la Charte des droits fondamentaux des Nations unies, qui mentionne explicitement la liberté de culte.

Au nom du groupe **Europe de la liberté et de la démocratie, l'Italien Fiorello Provera** a critiqué une « *discrimination permanente des chrétiens au Moyen-Orient* ». Il a déploré qu'en Irak ou en Egypte ils soient écartés des fonctions dirigeantes et qu'ils ne puissent construire d'églises. Selon lui, les discriminations et violences ont fait fuir 600 000 chrétiens d'Irak.

Une résolution a été adoptée en séance plénière jeudi.

Biélorussie : les députés précisent les sanctions éventuelles

L'UE doit imposer une interdiction de voyage et le gel des avoirs des responsables biélorusses, des juges et des agents de sécurité impliqués dans la répression violente des élections du 19 décembre 2010. La levée de ces mesures devrait être subordonnée à la libération des leaders de l'opposition emprisonnés, estiment les députés dans une résolution adoptée jeudi 20 janvier.

Le texte condamne avec la plus grande fermeté la répression brutale par la police et les services du KGB, le jour du scrutin, et demande que ces événements fassent l'objet d'une enquête internationale indépendante et impartiale sous l'égide de l'OSCE. Les députés demandent également la tenue de nouvelles élections dans des conditions libres et démocratiques, conformes aux normes internationales.

Des sanctions sévères

Conformément à la déclaration conjointe publiée le 12 janvier par le Président du Parlement européen, Jerzy Buzek, et de plusieurs commissions parlementaires et délégations, les députés ont réaffirmé leur demande d'imposer une interdiction de visa et un gel des avoirs à l'encontre des hauts dirigeants biélorusses et fonctionnaires de l'État, membres de l'appareil judiciaire et agents de la sécurité pouvant être tenus pour responsables de la brutale répression postélectorale. Les sanctions devraient rester en vigueur au moins jusqu'à ce que tous les prisonniers et détenus politiques soient remis en liberté.

En outre, des sanctions économiques ciblées devraient être envisagées à l'encontre du gouvernement telles que le gel de toutes les aides macro-financières octroyées sous forme de prêts du FMI ainsi que de toutes les opérations de prêt au titre des programmes de la BEI et de la BERD, estiment les députés.

Soutenir le mouvement d'opposition

L'UE doit faciliter la délivrance de visas et amplifier son soutien financier à des médias indépendants, soutenir les efforts déployés par la société civile biélorusse, les médias indépendants (y compris Belsat, Radio européenne pour la Biélorussie, Radio Racyja et d'autres), et les organisations non gouvernementales du pays afin de favoriser la démocratie et de s'opposer au régime.

En outre, la Commission devrait mettre un terme à l'aide apportée aux médias détenus par l'État biélorusse et créer un mécanisme permettant aux ONG dont l'enregistrement en Biélorussie est refusé pour des motifs politiques, de tirer profit des programmes de l'Union européenne.

Terrorisme d'État contre un enfant

Les députés sont particulièrement alarmés par le cas de Danil, le fils âgé de trois ans du candidat à l'élection présidentielle, Andrei Sannikov, et de la journaliste d'investigation, Irina Khalip, et le fait que les autorités biélorusses aient tenté de le placer dans une structure d'accueil après que les deux parents aient été emprisonnés le jour des élections. Danil vit actuellement avec sa grand-mère.